

ABONNEMENT.
 Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
 Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

INSERTIONS.
 annonces, la ligne . . . 30 c.
 Réclames 30
 Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 18 AVRIL

Chronique générale.

MODIFICATIONS MINISTÉRIELLES

Par décrets en date du 16 avril, publiés au Journal officiel d'hier matin :

M. Sadi-Carnot, député, ministre des travaux publics, est nommé ministre des finances, en remplacement de M. Clamageran, dont la démission est acceptée.

M. Demôle, sénateur de Saône-et-Loire, est nommé ministre des travaux publics, en remplacement de M. Sadi-Carnot, qui a été nommé ministre des finances.

M. Demôle appartient au groupe de l'union républicaine du Sénat.

Les *Tablettes d'un Spectateur* ont reçu des renseignements très-curieux sur la division des pouvoirs dans le nouveau cabinet.

Il y aurait en réalité deux chefs, deux sortes de dictateurs, qui sont MM. Brisson et Allain-Targé.

M. Allain-Targé a la direction absolue de toute la politique intérieure.

La politique extérieure est l'apanage exclusif de M. Brisson.

Au quai d'Orsay, M. de Freycinet ne serait qu'un sous-secrétaire d'Etat, expédiant les affaires courantes, mais ne pouvant prendre aucune décision de lui-même.

Hier sont partis du ministère des affaires étrangères les réclamations officielles de la France au gouvernement khédivial, concernant les perquisitions opérées dans les bureaux du *Bosphore Egyptien*. On sait que jusqu'ici tout s'était borné à des pourparlers purement officieux.

Cette question prend ainsi un caractère diplomatique.

Les délais accordés au gouvernement égyptien pour répondre aux réclamations

officieuses de la France ont expiré hier, sans que le cabinet du Caire ait offert de donner satisfaction.

ELECTIONS SÉNATORIALES.

Quatre élections sénatoriales doivent avoir lieu le dimanche 26 avril.

Dans la Gironde, les conservateurs, au cours d'une réunion tenue avant-hier, à Bordeaux, et où se trouvaient plus de trois cents délégués, ont acclamé la candidature de M. le duc Decazes.

Dans les Basses-Pyrénées, les conservateurs voteront pour le général Bourbaki.

Dans les Deux-Sèvres, le candidat des conservateurs est M. Proust de Lezay, conseiller général depuis trente-quatre ans.

Pour l'Ille-et-Vilaine, nous ignorons encore le nom des candidats choisis.

FERRY EN TUNISIE.

Les journaux ministériels annoncent que l'accusé Ferry renonce à faire son voyage en Espagne et qu'il se rendra prochainement en Tunisie.

Ce n'est pas étonnant. Le choléra règne encore en Espagne à l'heure actuelle, et la Tunisie pour « l'homme-mensonge » doit avoir bien plus d'attrait.

On sait à quels tripotages honteux on s'était livré dans ce pays, qui n'a été conquis que pour enrichir la famille Ferry.

L'ex-ministre veut aller inspecter les propriétés de la Banque franco-égyptienne, dont son frère Charles est un des administrateurs.

LES ELECTIONS DU 12 AVRIL.

Pour faire comprendre la portée de la manifestation électorale de dimanche dernier, il n'y a qu'à peser les chiffres des votes exprimés et voir l'affolement de la presse républicaine.

Pour le conseil général :

Voix conservatrices.....	14.816
Voix républicaines.....	8.932

Pour le conseil d'arrondissement :

Voix conservatrices.....	8.612
Voix républicaines.....	5.910

En récapitulant tout les votes, nous arrivons au résultat suivant :

Voix conservatrices.....	23.438
Voix républicaines.....	14.842
Majorité conservatrice.....	8.586

Ces chiffres sont trop éloquents pour avoir besoin de commentaires.

Le ministre de la guerre a reçu une dépêche du général Brière de l'Isle, datée de Hanoi, 15 avril, 11 heures 30 minutes du matin, dans laquelle le général Brière dit qu'il avait envoyé des émissaires prévenir les Chinois de la cessation des hostilités. Avant qu'ils aient pu se mettre en rapport avec eux, les mandarins militaires, qui n'avaient encore reçu aucun avis de leur gouvernement, ont fait attaquer Kep le 14, par 2,000 réguliers.

Ceux-ci ont été repoussés au-delà de Bac-Lé. Nous avons eu, de notre côté, 4 tués et 7 blessés.

Les canonnières *Rivière* et *Eclair* ont reçu, mardi 14, des coups de fofil en faisant une reconnaissance sur la rivière Noire; elles n'ont éprouvé aucune perte.

Une sortie de la garnison de Hong-Hoa a mis en déroute le détachement qui avait attaqué les canonnières.

Le général Brière a envoyé également de ce côté des émissaires pour annoncer la cessation des hostilités.

La dépêche de l'amiral Courbet communiquée au conseil de cabinet par le ministre de la marine est datée de Ma-Kung (Pescadore) le 12 avril.

Elle porte que la veille le croiseur français le *D'Estaing* avait capturé un bâtiment chinois le *Ping-On* navigant sous pavillon anglais et portant 750 soldats, 17 officiers et 3 mandarins d'un rang élevé.

Le *Ping-On* était porteur de correspondances officielles à destination de Formose.

Le capitaine du bâtiment a eu le temps de les jeter à la mer.

Le *Ping-On* est un bâtiment en bois et de peu de valeur.

Une note officieuse prétend que les incidents militaires signalés dans la dernière dépêche du général Brière de l'Isle ne sont pas de nature à entraver l'exécution des préliminaires de paix intervenus entre la France et la Chine.

« Ces incidents se seraient produits avant que les chefs des armées du Yunnan et de Huan-Si aient pu être officiellement avisés de la cessation des hostilités.

« On sait, du reste, que par suite de la difficulté des communications il a été convenu que la date à laquelle les hostilités devaient être suspendues serait retardée de quelques jours. »

On voit que les officieux tâchent d'arranger les choses à leur manière, mais qu'ils ne réussissent pas à prouver grand chose.

TROUBLES A LA FACULTE DE MEDECINE DE MONTPELLIER.

Jeudi, télégraphie-t-on de cette ville, une manifestation tumultueuse a eu lieu à la faculté de médecine.

On installait M. Dumas, nouvellement nommé professeur. Le discours du doyen, M. Benoit, a été interrompu du premier mot au dernier par les murmures des étudiants.

La séance levée, le doyen alla vers les étudiants et leur demanda la cause de ce tapage. Tous lui répondirent qu'ils étaient indignés de ce que M. le professeur Estor, qui s'était dévoué pendant l'épidémie, n'avait pas été décoré, tandis que lui, le doyen, avait reçu la croix d'officier pour avoir simplement organisé la délégation médicale qui se rendait à Toulon.

Les étudiants ont acclamé l'autre professeur et injurié le doyen.

Deux cours n'ont pu avoir lieu.

On craint des désordres.

30 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

L'ENFANT VOLÉ

Par Louis COLLAS

XI

LA POINTE DU RAZ (suite)

Le vaisseau qui ramenait Fernic et les deux jeunes gens des Antilles venait de jeter l'ancre à Brest; une barque semblable à celle sur laquelle nous avions navigué les amenait tous les trois; le même soleil rayonnait au-dessus d'eux, la même brise gonflait leurs voiles; mais, près de l'île de Molène, un vent violent s'était levé; la barque, poussée par le courant, était venue se briser contre les rochers. Fernic sauva à lui seul deux naufragés; il venait de déposer le dernier sur la grève lorsqu'il chercha avec anxiété ses fils adoptifs; on venait de les voir plonger pour la troisième fois à la recherche d'une femme et d'un enfant. Dévoré d'inquiétude, il se jeta à l'eau, en attendant de les retrouver que lorsque brisé, à l'espoir de les retrouver sur le rivage.

Quelque temps après, la marée montante appar-

taut sur le sable les cadavres des deux jeunes gens. Leur mère, qui vivait tout près de là, à l'entrée du golfe de Douarnenez, venait à la rencontre des marins. A la vue des corps inanimés de ses deux fils, elle ne pleura pas, mais elle devint aussi livide que les noyés, et tomba sans force à côté d'eux; elle ne languit que quelques jours.

— Ils m'appellent, ils m'appellent, disait-elle en parlant de ceux que la mer lui avait enlevés.

Puis, s'adressant à son mari :

— Mon pauvre Fernic, tu m'as apporté la consolation et le courage, je te laisse le deuil; pardonne-moi de te quitter, mais je ne serais plus auprès de toi qu'un corps que l'âme a abandonné; mieux vaut que je m'en aille.

Ces trois êtres aimés dorment dans un petit cimetièrre du voisinage. De temps en temps je voyais le vieux Fernic prendre ce chemin; quand il revenait, son visage était plus grave, plus recueilli que d'habitude.

Ce n'est pas de sa bouche que je tiens ces détails, il n'aimait pas à parler de lui, nul ne fut plus exempt de pensées orgueilleuses, nul n'accepta d'un cœur plus résigné sa destinée. Jamais un murmure ne lui échappait. Je ne savais pas encore tout ce qu'il y avait de vraie grandeur dans cette nature fruste et inculte, mais j'en connaissais assez pour l'admirer profondément.

Grâce à l'air fortifiant que je respirais sur la

côte, grâce aussi aux soins que je recevais du vieux marin, la guérison venait plus sûrement que si j'avais vécu confondu avec d'autres blessés dans un hôpital, mais elle venait lentement. Bien des jours, bien des semaines s'écoulaient avant qu'il me fût permis de marcher.

Cependant je ne m'ennuyais pas, je trouvais un charme toujours nouveau aux récits que me faisait Fernic. Sa voix avait un tel accent de vérité que je me voyais au milieu des batailles et des tempêtes qu'il me traçait; je me transportais en imagination dans les pays lointains qu'il me décrivait.

Lorsqu'il me quittait pour aller à la pêche ou pour vendre son poisson, j'avais pour me tenir compagnie les émouvantes histoires que j'avais entendues sortir de sa bouche; j'avais aussi mes souvenirs et mes espérances, que les événements avaient contrariés sans les affaiblir. Puis, cette grande voix de la mer, tantôt furieuse et menaçante, tantôt calme et caressante, mais toujours majestueuse, était une musique dont je ne me lassais pas.

J'étais parvenu à en saisir les nuances; j'étonnais Fernic, qui ne pouvait se rendre compte comment j'étais arrivé aussi vite à comprendre ce langage mystérieux avec lequel les vieux marins sont seuls habituellement familiarisés.

La maison de Fernic était pauvre; cependant, à côté du christ noirci, du rameau de buis, de

quelques mauvaises gravures représentant des scènes maritimes, et de quelques objets de mince valeur qu'il avait rapportés de ses voyages, je remarquais un chronomètre qui me paraissait être d'un grand prix. Il y était très-attaché, et je le vis pâlir un jour que, par un mouvement maladroit, je faillis le faire tomber.

Je hasardai une question.

— Je ne m'en séparerais pas pour une fortune, me dit-il, c'est un souvenir de l'homme que j'ai le plus honoré et le plus aimé en ce monde.

Je m'attendais à une confidence.

— Il m'a été donné, reprit-il, par le capitaine de vaisseau Georges de Kerhaus.

Il croyait que ce nom allait faire de l'effet sur moi, mais ce nom ne me disait rien.

— Tu n'as donc pas entendu parler de lui? demanda-t-il tout surpris.

J'avouai mon ignorance.

— C'est vrai, ajouta-t-il avec une expression qui n'était pas exempte de dédain. J'ai entendu dire qu'à Paris on fait beaucoup de bruit pour une chanteuse, et que des hommes dont les actions devraient être glorifiées par tous les Français y sont inconnus.

Il était toujours dans la même erreur au sujet de mon origine. Il professait une telle baine de mensonge que je n'aurais pu croire que j'avais fait au moment de

Confit anglo-russe. — On télégraphie de Londres :

« La perspective pour un arrangement pacifique de la question afghane augmente. »

Cependant le *Morning Post* apprend de Saint-Petersbourg que le gouvernement russe continue à envoyer des troupes dans l'Afghanistan. Un corps d'armée sera concentré en Pologne. Des ordres ont été envoyés à Sébastopol pour hâter l'armement de trois nouveaux cuirassés.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 17 avril.

L'entrée aux finances de M. Sadi-Carnot coïncide avec une vigoureuse reprise. A Londres, les Consolidés ont monté de 13/8, le maintien de la paix paraissant désormais assuré. La campagne de hausse s'annonce bien. C'est maintenant au comptant qu'il appartient de faire son devoir.

Les rentes ont une tenue très-brillante. On sent que la haute banque voit d'un œil favorable le relèvement du marché. Le 3 0/0 est à 78.45. L'amortissable est à 80.25, le 4 1/2 0/0 à 108.60.

L'action du Crédit Foncier entre immédiatement dans le mouvement et s'inscrit à 1,335. Ce n'est que le début. Les obligations et particulièrement la nouvelle Foncière 1885 ont une recrudescence d'achats. La prime ne peut que s'élever sous l'influence des demandes de jour en jour plus nombreuses.

La Société Générale vaut beaucoup plus que les cours cotés depuis le détachement du coupon. La hausse est indiquée.

La Banque d'Escompte continue à progresser. Comme il était facile de le prévoir, la Rente italienne 5 0/0 accentue sa marche en avant. Elle monte à 94.55. Encore une ou deux séances parallèles et les acheteurs auront leur pleine revanche.

Compagnie des Mines d'or de l'Indépendante. — La souscription aux 4,000 actions offertes au public suit son cours avec le succès dû à cette brillante affaire.

Les versements sont reçus aux guichets de la Société des Dépôts et Comptes courants, au crédit de MM. Marcuard, Krauss et Co, ou au siège social, 26, rue Richer, où l'on peut souscrire directement.

Le Suez monte à 2,050.

L'Egypte Unifiée remonte à 326.30.

Les administrateurs du Rio-Tinto ont fixé à 6 shillings soit 7.50 le dividende complémentaire de l'exercice 1884.

Les actions de chemins de fer ont des bonnes tendances : le Nord est à 1,620, l'Orléans à 1,327, le Midi à 1,165.

ÉPHÉMÉRIDES ANGEVINES

La catastrophe du pont de la Basse-Chaine.

C'était jeudi dernier, 16 avril, le 35^e anniversaire de l'épouvantable catastrophe du pont suspendu de la Basse-Chaine, à Angers, lequel s'écroula sous le poids du 3^e bataillon du 44^e léger et précipita dans les eaux de la Maine près de 500 jeunes soldats.

Ce régiment à destination de l'Afrique venait de quitter Nantes et le 3^e bataillon arrivait à Angers pour faire étape.

L'année précédente, à la suite d'importantes réparations faites au pont de la Basse-Chaine, et qui furent exécutées d'après les décisions de l'administration municipale, le ministre de l'intérieur chargea les ingénieurs

des ponts et chaussées de vérifier la bonne exécution de ces travaux. Les ingénieurs, tout en reconnaissant que les parties apparentes, celles qu'il était facile de visiter, étaient en bon état, conclurent cependant à la demande d'une épreuve devant les décharger de la responsabilité de constructions faites en dehors de leur service. L'épreuve fut malheureusement ajournée.

Le 16 avril 1850, il faisait un temps affreux. La tempête, déchaînée avec violence, écrit le *Patriote de l'Ouest*, auquel nous empruntons le récit suivant, faisait vaciller le pont encore libre.

« Le lieutenant-colonel Simonet, suivant la règle militaire, fit rompre le pas.

« Les soldats s'engagèrent tête baissée, luttant pour se tenir debout contre le vent, la pluie, les oscillations transversales qui devenaient de plus en plus marquées au fur et à mesure que le bataillon avançait et offrait une plus grande prise à la pression de l'ouragan.

« La masse humaine, sous l'impression du roulis, dut chercher à se maintenir en équilibre par une marche uniforme, elle reprit le pas et vint ainsi en aide au terrible ébranlement qui détermina la rupture des câbles.

« Déjà l'avant-garde, les tambours et le premier rang de musiciens touchaient la rive gauche, quand des craquements effroyables, semblables à un feu de peloton mal exécuté, dominèrent tous les bruits de la tempête. En même temps, une immense et douloureuse clameur s'éleva vers le ciel comme un suprême appel !

« Les câbles de retenue de la culée droite venaient de se rompre ; les colonnes supports s'abîmaient dans les flots avec le tablier et les malheureux qu'il portait.

« Le pont, en s'affaissant brusquement du côté droit, forma un plan tellement incliné que les infortunés roulèrent, horrible avalanche, s'entraînant les uns les autres vers l'abîme. 487 hommes armés, entrechoqués, entassés, étaient là sous les vagues en délire.

« Les eaux, un moment refoulées par le choc énorme du corps étranger, le repoussèrent avec une impulsion réactrice, presque égale à celle qu'elles avaient reçue par la force primordiale de la chute. Le tablier remonta à la surface juché des malheureux qui s'y tenaient cramponnés. Un moment on eut une lueur d'espoir ; mais la tourmente semblait augmenter pour rendre le péril plus pressant.

« Les spectateurs, atterrés de cet horrible drame, attendaient dans l'angoisse de l'incertitude ; elle ne fut pas de longue durée. La force initiale rejeta de nouveau la voie formidable dans la Maine dont les lames, fouettées par la tempête, se creusaient, tourbillonnaient comme saisies de vertigineuses fureurs. Quelques groupes de victimes furent détachés de la masse et précipités dans le gouffre. Ceux-là n'ont point reparu !

« Le dernier mot funèbre n'était pas dit. Le radeau ricochait, palpait dans les der-

soin de se rendre, il avait traversé toute la flotte ennemie en la saluant de feu de ses batteries. Une autre fois, c'était un souverain de la côte d'Afrique que son intrépidité avait subjugué et qu'il avait forcé de demander pardon d'un outrage au pavillon français.

L'histoire du capitaine de Kerhaus tenait de la légende ; je soupçonnais le fanatisme de Fernic, non pas d'inventer, il en était incapable, mais de céder à l'exagération de l'enthousiasme. Cependant il y avait dans ses récits un tel accent de conviction et de sincérité que je me sentais pris d'une véritable admiration pour cet homme, qui m'apparaissait comme l'idéal de l'officier de marine.

Lorsqu'il parlait de son chef, la voix de Fernic s'échauffait, et lui, d'ordinaire si sobre de paroles, ne tarissait pas. C'était un véritable culte, et je crois que si l'on s'était permis une critique de celui qui en était l'objet, il n'aurait pas été maître de sa colère. Après l'avoir longtemps écouté sans l'interrompre, je lui demandai ce qu'était devenu le capitaine.

— Il est là, me dit-il, en montrant le ciel d'un geste ému et solennel.

Il ajouta après un moment de silence :

— Il n'y avait plus rien à faire pour lui sur la terre ; c'est pourquoi il est mort.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

nières convulsions de sa force et de l'agonie humaine.

« Le pont ayant sombré vers la rive droite, remontait des profondeurs agitées de la Maine aux attaches de la rive gauche qui résistaient encore, bien qu'ébranlées jusque dans les culées.

« D'un bord à l'autre, une ligne compacte de militaires cherchait à échapper à la mort qui les enveloppait de toutes parts. — Chaque pli de la vague est un linceul.

« Ces hommes, affolés de terreur, voulaient grimper, se maintenir, s'incruster en quelque sorte à ce plancher mouvant. Mais les lames balayaient et ensevelissaient les infortunés. Les rangs pressés se faisaient clairs. La foule était désespérée. Les émotions étaient dévorantes. L'angoisse était à son paroxysme. Une fièvre s'empara des témoins du sinistre, fièvre de dévouement...

« L'homme, un instant vaincu par la force des choses, réagit énergiquement contre elle. Il jette un défi à la fatalité ! — Il lutte contre les éléments aveugles pour leur arracher leurs victimes. Sans calculer le péril, il vole au danger, à la mort.

« Ces spectateurs, que l'effroi terrifiait tout à l'heure, sautent sur des barques de pêcheurs, heureusement fort nombreuses en cet endroit, dirigent leurs efforts, quintuplés par la puissance de leur volonté, vers les malheureux qui leur tendent les bras.

« La tourmente implacable grandissait toujours, ameutant les lames, à sa rage insensée, à laquelle les sauveteurs apposent le courage.

« Les vagues avides engloutissent leurs proies ; elles les entraînent loin des marins improvisés qui les poursuivent à travers mille dangers. Ces braves saisissent les vivants et disputent à l'onde perfide même les épaves inanimées, sanglantes, qui surnagent et suivent dociles les caprices de ses cruelles évolutions.

« Le nombre des naufragés ajoutait au péril du sauvetage. Quelques barques trop chargées sombrèrent avant de toucher à la rive, d'autres furent submergées par la hauteur exceptionnelle des vagues. On sauva les sauveteurs. — C'était l'heure des généreux dévouements mêlés aux horreurs de la mort.

« Le maître nageur du 44^e léger, à peine hors de l'eau, quitte ses vêtements et trois fois ramène un homme au rivage, mais ses forces trahissent son courage, il tombe épuisé par tant d'efforts héroïques. Des soldats non moins dévoués volent au secours de leurs camarades ; d'autres, réduits à l'impuissance, pleurent et se tordent les bras ; l'un d'eux fait éclater un rire sinistre, il avait perdu la tête.

« Un officier, sans tunique et sans schako, parcourt le quai l'air hagard, criant : « La malheureuse, la malheureuse troisième compagnie ! » Un soldat, déposé sur la berge, ne reprend connaissance que pour nommer son colonel, il se lève et le cherche des yeux, mais retombe aussitôt évanoui ; cependant son regard a rencontré celui de son brave supérieur sauvé par l'adjudant-major, et, ce regard d'un mourant, c'est une action de grâce. Un adjudant de l'école d'Arts-et-Métiers avait son fils unique caporal au 44^e léger. Ce jeune homme, fort estimé de ses chefs, avait obtenu la permission de venir à Angers avec le premier bataillon, bien qu'il fit partie du troisième. Au passage de celui-ci, et malgré les instances de son père, il ne put résister au désir de serrer la main à un jeune sergent avec lequel il était intimement lié. Attiré par la fatalité, il le suivit jusqu'au milieu du pont. Ce fut là que la mort les prit sous les yeux de ce père infortuné auquel le sort avait donné à diverses époques sept étrangers à sauver et qui dut assister, le cœur déchiré par les tortures du désespoir, à l'inutilité des recherches faites par ses concitoyens pour rendre son fils à sa tendresse. Le lendemain, on retrouva les deux amis dans les bras l'un de l'autre, la mort ne les avait pu séparer.

« Un ouvrier jardinier, employé route des Ponts-de-Cé, alla au-devant de son frère jusqu'au boulevard de Nantes ; dans sa joie de revoir ce frère, il oublia de s'acquitter du péage et fut rappelé par le préposé à cet emploi ; il dut la vie à cet incident ; mais quelle ne fut pas sa douleur quand, se retournant, il vit son cher parent lancé dans l'espace.

« Les vivants, les mourants et les morts étaient déposés sur les rives, principalement sur la rive droite qui, n'ayant pas de quais, était d'un abord facile (1). Les prés des Car-

mes, de la Savate, étaient couverts de victimes. A gauche, la cale et de grands bateaux étaient encombrés.

« La nouvelle du sinistre s'était propagée dans la ville comme s'allume une trainée de poudre. Les habitants accouraient éperdus, apportant leur aide aux survivants, leur pitié aux morts. Les religieuses de l'ordre de la Présentation, employées au dépôt de mendicité, abandonnèrent leurs occupations journalières de charité pour soigner ces nouveaux malheureux.

« Les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul avaient spontanément quitté l'hôpital, l'ouvroir, pour secourir ces douleurs nouvelles. Les médecins, les internes, les pharmaciens organisaient des ambulances dans les habitations environnantes. C'était à qui offrirait sa maison.

« Tandis que les sauveteurs rapportaient au péril de leur vie de nouvelles victimes arrachées à la mort, des cœurs non moins généreux les recevaient, leur prodiguaient des consolations tout en pleurant avec elles. Chacun se surpassait en charité, en dévouement ; nul ne faiblissait devant cette tâche douloureuse. Les cris, les gémissements, les plaies affreuses, la mort, rien ne pouvait abattre cet élan sublime de sentiments affectueux et dévoués, de commisération profonde.

« Les assistants se dépouillaient de leurs vêtements de laine pour frictionner et réchauffer les asphyxiés, le linge était déchiré pour les blessures. Paillasses, matelas arrivaient en abondance pour qu'on déposât les corps mutilés sur ces couches improvisées. On donnait avec élan, et cette fois encore on put remarquer que l'obole du pauvre ne se faisait point attendre. Le linge unique de la veuve réchauffait les membres glacés, raidis d'un naufragé.

« On comprend l'effet que durent produire les baionnettes dans l'effroyable mêlée de la chute, aussi bien peu d'hommes sains et saufs ; la berge est un champ de carnage.

« Au milieu de cette scène de tumulte, le médecin recherche les derniers vestiges de la vie ; il colle son oreille sur le cœur muet du cadavre pour y saisir un souffle qui s'éteint et qu'il voudrait ranimer. Mais, hélas ! l'heure est venue !... Heure de hasard et de fatalité ! Heure maudite !

« Oh terrible moisson !... Que de fleurs fauchées par un trait de plume, et la loge fin sans honneur et sans gloire que celle du guerrier mutilé en temps de paix ! Venez mères ! contemplez ce spectacle !... Vos fils sont là ! Ceux que vous avez endormis dans vos bras, sont couchés dans la boue sanglante... Ecoutez la voix du prêtre qui récite la prière des agonisants et, folles de douleur, murmurez en vous-mêmes la chanson d'espérance que vous chantiez en les berçant quand ils étaient petits....

« Une circonstance en dehors de l'accident en augmenta cependant la gravité, métralisée en partie les secours apportés à ceux des soldats retirés vivants des flots. C'est que le 3^e bataillon avait déjeuné à la dernière halte, une demi-heure avant.

« Dans cette lutte inégale mais opiniâtre des hommes et de la tempête ; dans cette lutte où la population d'Angers et la garnison rivalisèrent de zèle, de courage, d'abnégation, 264 victimes furent arrachées à la mort ; cependant 222 soldats du 44^e léger manquèrent à l'appel du soir.

« Ces malheureux enfants de France étaient venus mourir à Angers comme à échoue au port.

« Le 17 avril 1850, le Conseil municipal de la ville arrêta, en séance extraordinaire, que les obsèques des trépassés auraient lieu dans le cimetière de l'Est, où un monument commémoratif leur fut élevé. Elles eurent lieu le lendemain. La ville prit le deuil, les ateliers, les magasins fermèrent ; ce fut une journée de larmes, de regrets. Un soir, à jamais mémorable qui, comme le dit le lionel Thomas l'a dit si noblement, hier, jamais les braves Angevins et le 44^e léger par un pacte affectueux et impérissable.

» L. L.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Demain dimanche 19 avril : Premier jour des Courses de Verrie-Saumur. La première course, prix du Fagot, commencera à l'heure 4/2.

(1) Les prés des Carmes et de la Savate ne sont plus qu'à l'état de souvenir ; la cale, le boulevard, les quais, les ont remplacés avantageusement.

Lundi 20 avril : à partir de midi, Tir aux Pigeons.
Mardi 21 avril : Rallye-Paper. — Rendez-vous à 2 heures, route de Vernantes.

THEATRE DE SAUMUR. — Lundi, 2^e représentation des Artistes dramatiques réunis en société. Elle se composera du grand drame de Dumas père et Auguste Maquet, *Les Mousquetaires (Vingt ans après)*. M. E. Lassalle, du Théâtre-Historique, jouera le rôle de Mordant.

L'HARMONIE SAUMUROISE.

Le deuxième Concert donné à ses membres honoraires par l'Harmonie Saumuroise, d'abord fixé au 12 avril, aura lieu irrévocablement, au Théâtre, le dimanche 26 courant, avec le concours de plusieurs artistes distingués et d'amateurs de la ville. Nous publierons le programme de ce Concert.

CERCLE D'ESCRIME DE LA RUE DE BOURGOGNE.

Nous apprenons que, prochainement, pour s'agrandir, le Cercle d'Escrime situé 67, rue de Bourgogne, à Paris, sera transféré au n° 52 de la même rue, où le local, fort bien aménagé, ne laissera absolument rien à désirer. Un grand Assaut y réunira, dans le courant du mois de mai, l'élite des tireurs de Paris, et cet assaut — le non bien connu et justement apprécié de l'excellent professeur, M. J.-B. Charles, nous le garantissons — obtiendra, nous en sommes sûrs, le plus grand et le plus légitime succès.

M. Sarret-Terrasse.

Nous trouvons dans le *Patriote* d'intéressants détails sur la vie de M. Sarret-Terrasse, décédé il y a quelques jours à Angers :

« Mardi ont eu lieu les obsèques de M. Sarret-Terrasse. Une foule considérable assistait à cette cérémonie, dont nous n'avons pu rendre compte immédiatement. Mais nous nous reprocherions de laisser passer sans mot dire la mort d'un des hommes les plus connus et les plus estimés de notre ville.

La vie de M. Sarret-Terrasse est d'un grand exemple en un temps où les désirs de jouissance et de luxe ne sont pas toujours accompagnés des deux qualités qui les rendent respectables : nous voulons parler de la persévérance et de l'amour du travail. Il sera toujours bon de placer sous les yeux de tous de semblables modèles, et c'est un salubre spectacle que celui de la vie d'un homme qui s'éleva du rang le plus humble à une haute position, par sa seule énergie et son honnêteté.

M. Sarret-Terrasse naquit en décembre 1809, au village de Mat-de-Cedage, dans l'arrondissement d'Aurillac. Ses parents n'étaient pas riches. Son père exerçait le métier de chaudronnier ambulancier et avait treize enfants. A l'âge de 13 ans, le jeune Sarret fit une campagne de dix-huit mois avec un rétamour, qui le paya 120 francs. Quand son engagement fut expiré, il s'aboucha avec un de ses parents, qui vendait des parapluies à Fontenay-le-Comte (Vendée), et vint chez lui comme garçon colporteur. Il fallait entendre raconter au riche industriel les péripéties de ce voyage accompli à travers la France avec douze francs en poche !

Au bout de trois années, il demanda à son parent de vouloir bien lui donner de la marchandise à son compte ; ce parent, qui voulait le conserver à son service, refusa. Sarret se rendit à Nantes où un négociant consentit à lui avancer cinq cents francs de marchandise. En moins d'une année, le jeune homme ne devait plus rien à son fournisseur et avait même réussi à acheter un mulet qui portait son assortiment de parapluies. Deux ans plus tard, le mulet avait fait place à un bon cheval qui traînait une voiture.

En 1835, il se hasarda à prendre un emplacement de quatre mètres sur le champ de foire d'Angers ; il y demeura douze jours et fit de fructueuses affaires. L'année suivante il épousa M^{lle} Terrasse et se fixa définitivement dans notre ville. Il eut d'abord un magasin de détail, rue Beaurepaire, près des petits ponts, puis il vint rue Morce de demi-gros. Enfin, en 1840, il fonda l'établissement actuel, devenu si im-

portant ; au début il voyagea lui-même et c'est seulement en 1845 que la maison Sarret-Terrasse eut un voyageur. Elle en a sept ou huit aujourd'hui, ainsi que des représentants spéciaux en Hollande, en Algérie, en Portugal, en Corse, en Égypte, etc. Ses affaires annuelles varient entre 2,400,000 francs et 2,500,000 francs.

M. Sarret-Terrasse est réellement le créateur de l'industrie du parapluie dans notre ville ; à ce titre, il a conquis des droits à la reconnaissance d'une nombreuse population ouvrière. Il emporte en mourant l'estime et l'affection de tous ; nous n'en voulons pour preuve que l'immense concours d'amis et de travailleurs qu'on a pu remarquer mardi à ses obsèques. Le souvenir de cet honnête homme ne se perdra certainement jamais dans dans notre ville.

LE PUY-NOTRE-DAME. — Dans la nuit de mardi à mercredi dernier, vers 1 heure du matin, quatre individus ; qui revenaient de l'assemblée de Nueil, s'arrêtèrent au Puy, pour boire une bouteille chez le sieur Goileau, aubergiste, en compagnie de qui ils avaient fait la route. Cette bouteille fut payée par trois des consommateurs, le quatrième, un nommé Chapairé, âgé de 45 ans, domestique à Saint-Martin-de-Sanzay (Deux-Sèvres), ayant déclaré ne pas avoir d'argent.

Après être sortis de l'auberge, les trois qui avaient payé la bouteille se jetèrent lâchement sur Chapairé et le rouèrent de coups. Le malheureux se mit à crier au secours, mais les trois agresseurs étaient déjà loin lorsque l'aubergiste Goileau vint à lui et le trouva couvert de blessures de la tête aux pieds, une oreille décollée, pouvant à peine se traîner et parler. Chapairé raconta ce qui s'était passé, mais l'aubergiste rentra tranquillement chez lui, laissant le pauvre diable exposé à mourir dans la rue. Le blessé se traîna comme il put vers un tas de paille et y passa le reste de la nuit. Quand il put marcher, il prit la route de Montreuil-Bellay et alla déposer une plainte à la gendarmerie.

Une enquête est ouverte. (*Patriote*.)

LE RUCHARD. — On écrit de l'Île-Bouchard, 17 avril, à la *Petite France* :

« Un adjudant et sa jeune femme, arrivés au camp il y a deux jours seulement, ont été trouvés asphyxiés dans leur chambre.

« Aussitôt prévenu, le juge de paix de l'Île-Bouchard, assisté du docteur Patheau et du médecin-major, a procédé à une enquête minutieuse qui a démontré d'une manière évidente que la mort de ces jeunes gens était accidentelle et avait pour cause le feu d'un poêle placé dans la chambre.

« Les tuyaux mal joints avaient laissé passer le gaz acide carbonique qui s'est répandu dans la chambre pendant la nuit et a produit l'asphyxie. »

NEUVILLE. — L'instruction du crime de Charrais va peut-être entrer dans une nouvelle phase.

La gendarmerie de Neuville vient de découvrir, dans un champ situé aux environs d'Étables, un pantalon d'homme enfoui sous la terre.

Des recherches sont faites pour découvrir le propriétaire de ce vêtement.

Faits divers.

L'ASSASSINAT DE LA RUE DE SÈZE.

Un crime effroyable a été commis, dans la nuit du 15 au 16, au n° 4 de la rue de Sèze, à Paris.

Locataire de cette maison, M^{me} Cornet, femme déjà âgée et connue pour être très-riche, a été assassinée dans sa chambre à coucher.

Les détails de ce crime sont pleins de mystère. D'après les renseignements fournis à la première enquête, le concierge de la maison, dont la chambre est située directement au-dessous de celle de la victime, aurait entendu vers deux heures et demie du matin des plaintes successives ressemblant à un râle. En même temps il distinguait des bruits de pas.

Ayant réveillés sa femme, il monta au cinquième étage prévenir la cuisinière de M^{me} Cornet.

Avec cette fille, il redescendit à l'appartement par l'escalier de service.

En vain, l'un et l'autre essayèrent-ils d'ouvrir la porte qui ne devait être cependant fermée qu'au pêne.

A l'intérieur, le verrou avait été tiré. Devant cet empêchement, ils allèrent sonner à la porte donnant sur le grand escalier.

Pendant un quart d'heure, déclare le concierge, lui et la domestique ont agité violemment la sonnette.

Voyant qu'on ne leur répondait pas de l'intérieur et pensant qu'à cette heure il leur serait impossible de trouver assistance au dehors, ils prirent le parti de regagner leur chambre.

A six heures, la cuisinière descendit de sa chambre ; en passant devant la porte de la cuisine, elle introduisit la clef dans la serrure qui, cette fois, fonctionna régulièrement.

N'osant aller plus loin, elle appela le concierge qui, s'avancant dans l'appartement, arriva avec elle à la chambre à coucher. Un affreux spectacle s'offrit à leurs yeux.

Au pied du lit, au milieu d'une large mare de sang, M^{me} Cornet gisait inanimée, la figure appliquée sur le parquet, baignant dans une large mare de sang.

Sans même regarder si M^{me} Cornet donnait encore signe de vie, le concierge et la domestique appelèrent au secours et envoyèrent chercher en toute hâte un médecin.

M. le docteur Constantin James, dont la maison est toute voisine, arriva bientôt, accompagné par un gardien de la paix qui était venu le prévenir.

Après avoir examiné avec le soin le plus attentif l'état de la malheureuse M^{me} Cornet, M. le docteur Constantin James ne put que constater la mort qui remontait déjà à quelques heures. D'après ses observations, M^{me} Cornet n'aurait pas été frappée au lit, mais au milieu de sa chambre.

Voici de nouveaux détails :

M^{me} Cornet, ayant besoin d'un nouveau valet de chambre, s'adressa au bureau de placement tenu par M^{me} Réau, rue de Laborde, 6, qui lui envoya un garçon nommé Henry Martin, âgé de 22 ans et de bonne mine. Engagé sur l'heure, il est entré chez M^{me} Cornet le matin du crime. Dans l'après-midi, il emprunta à la bonne 30 francs à valoir sur ses appointements, sous le prétexte de se payer un vêtement neuf nécessaire à son métier. Il sortit pour le commander et, depuis, personne de la maison ne l'a revu.

M. Taylor, commissaire de police, qui procéda aux premières constatations, est d'avis qu'au lieu de sortir, comme il avait feint de le faire, après avoir emprunté de l'argent à la bonne, Henry Martin avait dû se cacher dans l'appartement toute la soirée, commettre l'assassinat au milieu de la nuit et s'enfuir par une fenêtre donnant sur la rue de Sèze.

La victime de ce crime horrible était une créole de Pondichéry ; son mari est à la tête de la principale industrie locale, qui est la teinture des tissus de coton dite guinées, dont il se fait un grand commerce sur les côtes d'Afrique.

M. Cornet occupe 8,000 ouvriers ; il devait rentrer en France à la fin de ce mois ; sa femme l'attendait pour procéder à la translation du corps de sa fille, morte récemment à la veille de se marier avec un officier de marine.

On a télégraphié la nouvelle de la mort de M^{me} Cornet à Pondichéry.

A L'ÉPICERIE CENTRALE on vend le sucre 1^{er} choix 50 c. le 1/2 kil. ; — le sucre cassé régulier à la mécanique, 55 c. ; le savon de Marseille marbré bleu, qualité extra, 30 c. ; le blanc, 1^{er} qualité (marque Fournier), 35 c. ; et le blanc extra (marque Jounel), 40 c. le 1/2 kil. ; cristaux de soude de Saint-Gobain, 45 c. le kil.

CONSEILS ET RECETTES.

VIN D'ABSINTHE. — Pour préparer le vin d'absinthe, on prend 30 grammes de feuilles sèches d'absinthe que l'on arrose avec 30 grammes d'esprit-de-vin à 80^e centésimaux. On laisse pendant vingt-quatre heures les feuilles s'imbiber de l'esprit-de-vin,

puis on ajoute un litre de vin blanc et on laisse macérer pendant deux jours. Au bout de ce temps, on passe à travers un tamis ou un linge fin et on presse les feuilles pour exprimer tout le liquide qu'elles contiennent. L'opération est alors terminée.

Ce vin d'absinthe est fortifiant ; il facilite la digestion et a, en outre, l'avantage de tuer les vers. Il convient aux personnes faibles, à celles qui ont l'estomac paresseux et aux enfants qui sont si souvent tourmentés par des affections vermineuses. Sa dose est de deux cuillerées et plus, suivant l'âge et la force des individus.

En vente chez tous les libraires et dans les kiosques

LA MUSIQUE DES FAMILLES

JOURNAL ILLUSTRÉ PARAISSANT LE JEUDI

Le numéro : 25 centimes.

Tous les jeudis paraît le numéro, donnant huit pages de musique, et huit pages de texte illustré, total seize pages.

Le numéro à 25 centimes renferme pour deux francs de musique, soit plus de cent francs de musique par an. — Abonnements d'un an : Paris, 12 fr. — Départements, 14 fr.

Très-belle prime aux abonnés. Un numéro est envoyé gratis et franco sur demande au directeur du journal, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

Théâtre de Saumur

Lundi 20 avril 1885,

Représentation donnée par

Les Artistes dramatiques des Théâtres d'Angers & de Saumur réunis en société

Avec le concours de M. E. Lassalle, du Théâtre-Historique

1^{re} REPRÉSENTATION DE

LES MOUSQUETAIRES

(VINGT ANS APRÈS)

Drame en 8 actes, par MM. A. Dumas et A. Maquet.

Distribution : d'Artagnan, M. Jazon. — Mordant, M. Lassalle. — Athos, M. Descosse. — Portbos, M. Allain. — Aramis, M. Lepria. — Charles 1^{er}, M. Recurt. — Cromwell, M. Allemand. — De Winter, M. Martin. — Groslow, M. Lecher. — Le bourreau de Béthune, M. Aymard. — Parry, M. Robin. — Grimaud, M. Genin. — Henriette de France, M^{me} Genin. — M^{lle} de Turquegne, M^{lle} Savigny. — L'hôtesse, M^{me} Recurt. — Blaisois, M^{me} Jazon. — Mousqueton, M. Niolla. — Tomy, M. Lepria fils. — Tom Lowe, M. Luneau. — Findlay, M. Louis. — Lorenzo, brigadier, M. Guérinot. — Un homme du peuple, M. Fernand. — Un soldat puritain, M. Alexandre. — Une septième, M. Martin. — Peuple, soldats, les enfants de Charles 1^{er}.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h. 1/2.

Grand Théâtre d'Angers.

Dimanche 19 avril.

LES ARTISTES DRAMATIQUES RÉUNIS EN SOCIÉTÉ.

LES MOUSQUETAIRES (Vingt ans après), drame en 5 actes et 11 tableaux, par MM. Dumas et Maquet.

M. E. LASSALLE, du Théâtre-Historique, jouera le rôle de Mordant.

45 ANS DE SUCCÈS
32 Récompenses dont 12 Médailles d'or
ALCOOL DE MENTHE
DE RICQLÈS
Bien supérieur à tous les produits similaires
ET LE SEUL VÉRITABLE
Contre les Indigestions, Etourdissements, Maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête et dissipant le moindre malaise. Excellent aussi pour la toilette et les dents.
Préservatif Souverain contre les Épidémies
FABRIQUE à LYON, 9, cours d'Herbouville
Maison à Paris, 41, rue Richer.
Dépôt dans les principales pharmacies, parfumeries, épiceries fines. — Se méfier des imitations, et, pour éviter toute confusion, exiger le véritable nom de H. de RICQLÈS, dont la signature doit se trouver sur l'étiquette du flacon.

BOURSE DE PARIS.

DU 17 AVRIL 1885.

Rente 3 0/0.	78 45
Rente 3 0/0 amortissable.	80 55
Rente 4 1/2.	104 45
Rente 4 1/2 (nouvelle).	108 75
Obligations du Trésor.	505

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE GARNIER, DENIS.

Par son jugement en date du 16 avril 1885, le Tribunal de commerce de Saumur a reporté au 2 février 1885 l'ouverture de la faillite du sieur Garnier, Denis, entrepreneur, à Saint-Georges-Châtellais.

Pour extrait : (370) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, APRÈS FAILLITE

Le Jeudi 23 avril 1885, et jours suivants, à 1 heure après midi.

A Saumur, rue Beaurepaire, n° 3, au domicile de M. Serisier, ancien négociant.

On vendra notamment :

Rayons, entourage de bureau, pupitres, lyres à gaz, genouillères, comptoirs, casiers, calorifère ;

Batterie de cuisine en fer battu, vaisselle, porcelaines, verrerie, service à thé, cave à liqueur ;

Piano, glaces de Venise et autres, fauteuils, chaises, canapé, lustre, garniture de cheminée et de croisées, guéridon, table à ouvrage, cadres, tapis, pendules, rideaux, tabouret de piano, et nombreuses partitions de musique ;

Bureau en noyer, bibliothèque et quantité de volumes ;

Bois de lit acajou, armoire à glace, prie-Dieu, table de toilette, matelas, draps, couvertures, chemises, serviettes, taies d'oreillers et vêtements ;

Buffet étagère en noyer, table à rallonges, chaises, commode, paravent et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, (371) CH. MILLION.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23 (hôtel Blanclet).

A VENDRE OU AFFERMER

Commune de Saint-Martin-de-la-Place :

1° Un pré de 1 hectare 93 ares 45 centiares, à la Boire-Lambault ; 2° Et un pré de 2 hectares 27 ares 73 centiares, au Clos-Léger.

S'adresser à M^e AUBOYER. (299)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE TROIS MAISONS

Situées à Saumur, rue de la Visitation, nos 66, 64 et 71,

Appartenant aux héritiers GUITTIÈRE.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M^e LE BARON, notaire. (357)

A VENDRE D'OCCASION

VOITURE AMÉRICAINE ou fermée à volonté. Bon marché.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, hôtel Blanclet, place de la Bilange.

A VENDRE La Pelouse

JOLIE MAISON DE CAMPAGNE

Rue du Château de Launay, commune de Villebernier,

Avec JARDIN de 93 ares, cour, écurie et remise.

Jouissance de suite.

S'adresser à M^e AUBOYER. (226)

A VENDRE UNE MAISON

Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n° 8, et de la rue de la Tonnelie.

S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 25, ou à M^e LE BARON, notaire.

A Vendre ou à Louer VASTE MAISON

Place Saint-Pierre.

S'adresser à M^e PINAULT, notaire, ou à M. PIRON, à Tours. (819)

A LOUER A LOCHES (à 5 minutes de la Gare), à une heure de Tours, par le chemin de fer de Tours à Châteauroux, le Château de Vauchignard

comprenant : salon, salle à manger, six chambres à coucher avec cabinets de toilette dans les tourelles, écurie, remise, vaste terrasse, jardins, grande promenade plantée de tilleuls, superbe situation à l'abri du nord, vue splendide sur toute la vallée.

S'adresser : à Loches, à M. JOUSSERAND, banquier, route de Tours ; à Levallois-Perret (Seine), à M. DUCHERMIN, architecte, 122 bis, rue de Courcelles. (348)

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur.

Vin rouge nouveau à 70 francs ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

M. GIRARD

5, rue du Puits-Tribouillet, 5, SAUMUR

Plans de propriétés, Nivellement, Arpentage, Partages de terrains, Bornages, Expertises et rapports.

Vérification et règlement de mémoires.

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre.

ON DEMANDE un garçon de magasin, muni de bonnes références. (358)

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

VENTE

PAR ADJUDICATION

EN 5 LOTS

Le DIMANCHE 19 AVRIL 1885, à une heure

En l'étude et par le ministère de M^e BRAC

DE

4 MAISONS Et 33 Ares de Terre

A SAUMUR

SUR SAINT-LAMBERT

Dépendant des successions MOLLAY-PICHON.

1^{er} LOT

MAISON, rue Dacier et rue du Puits-Tribouillet, occupée par M. Mollay, vastes magasins, trois belles caves voûtées.

Mise à prix..... 26.000 fr.

2^o LOT

MAISON, rue de l'Ancienne route de Tours, n° 66, occupée par plusieurs.

Mise à prix..... 2.500 fr.

3^o LOT

MAISON, derrière la précédente, jardin et jeu de boules, loués à la Société du Petit-Caporal.

Mise à prix..... 2.000 fr.

4^o LOT

Autre MAISON, en bon état, ayant deux étages, cour commune, grand jardin clos de murs et boire.

Mise à prix..... 1.300 fr.

5^o LOT

33 ARES DE TERRE, sur le chemin de l'Airault, commune de Saint-Lambert.

Mise à prix..... 1.800 fr.

S'adresser, pour renseignements, à M^e BRAC, notaire, 27, place de la Bilange. (327)

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays. Magasins PICHAT, place du Roi-René. (831)

Construction d'appareils de Chauffage EN TOUS GENRES

OURTOULE-MARTRES

FUMISTE 28, rue Brault, Saumur.

Spécialité de Calorifères

Cheminées marbre, faïence et tôle.

ON DEMANDE un jeune homme pour apprendre le commerce de chaussures, 33, rue Saint-Jean. (373)

MANUFACTURE

DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhésive et lavable, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — CH. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.
1 — 25 — soir,
3 — 32 — express.
7 — 15 — omnibus.
10 — 36 — (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 31 — omnibus.
9 — 37 — express.
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.
4 — 48 —
7 — 4 — omnibus (s'ar. à Tours)
10 — 24 — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte
	matin	matin	soir	soir	soir
Saumur.	6 05	7 24	9 15	3 45	7 50
Chacé.	6 15	7 32	9 08	4 03	8 08
Brézé.	6 23	7 39	9 15	4 19	8 08
Montreuil.	6 39	7 52	9 28	4 46	8 24

MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR

	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct
	matin	matin	matin	soir	soir	soir
Montreuil.	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10
Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	» »
Chacé.	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	» »
Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 30

SAUMUR - BOURGUEIL

	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte
	matin	matin	soir	soir
Saumur.	3 26	8 21	12 48	4 44
PortBoulet	5 33	9 06	1 25	6 56
Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05

BOURGUEIL - SAUMUR

	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte
	matin	matin	soir	soir
Bourgueil.	8 17	12 09	6 19	9 10
PortBoulet	8 26	12 18	6 28	9 19
Saumur.	9 13	1 25	7 15	10 06

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte
	matin	matin	soir	soir	soir
Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50
Montreuil-Bellay	6 33	7 53	2 2	4 50	8 41
Lernay	7 02	8 21	2 11	5 19	8 51
Brion-s.-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59
Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	8 18

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte
	matin	matin	soir	soir	soir
Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45
Brion-s.-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57
Lernay	6 07	9 18	1 27	4 37	8 05
Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06

MONTREUIL - POITIERS

	Omn.	Omn.	Mixte
	matin	soir	soir
Montreuil	7 1	1 55	8 35
Loudun	8 20	2 51	9 55
Argay	8 34	3 4	10 14
Mirebeau	9 27	3 54	11 2
Neuville	9 57	4 24	11 27
Poitiers	10 32	4 56	12 1

POITIERS - MONTREUIL

	Omn.	Omn.	Mixte
	matin	soir	soir
Poitiers	5 50	12 50	6 15
Neuville	6 28	1 28	6 53
Mirebeau	6 55	1 57	7 20
Argay	7 50	2 53	8 17
Loudun	8 43	3 46	9 14
Montreuil	9 24	4 31	10 00

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Maire de Saumur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Saumur, imp. P. GODET.

A partir du 29 Mars 1885, en cours de publication dans

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Avec illustrations de Paul DESTÈZ

LES DERNIERS KÉRANDAL

Par CHARLES MÉROUVEL

Le Premier Numéro de ce dramatique roman envoyé GRATUITEMENT à tout abonné à partir du 1^{er} Avril et à toute personne qui en fera la demande, comprend Les Amours de Victor Bonnesse, par Frédéric Soulié ; La Main-Ferme, par Gustave Aimard ; La Veille de Navarin, par Eugène Sue, et Les Bœufs, chanson de Pierre DUPONT, avec musique.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 Pages. Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50, 6 mois, 4 fr. 25.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT

Le Crime de Brunoy

SAUVÉE PAR LA MORT

NOTA : Par huit abonnements faits il en sera remis un neuvième gratuitement.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

ON S'ABONNE aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive depuis 29^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 6, rue Cardinale, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M^{lle} Julie GODIÉ

On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans autres ni gravures..... 6 fr.

La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.